



Département de la Haute-Garonne

**Mairie de  
GOURDAN-POLIGNAN**

**Nombre de Conseillers :**

en exercice	15
présents	14
votants	15

**OBJET :**

Convention  
d'occupation précaire  
pour la SOC – Projet  
de légumerie

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Sous-  
Préfecture de Saint-  
Gaudens et affichage

Envoyé en préfecture le 01/07/2022

Reçu en préfecture le 01/07/2022

Affiché le - 1 JUIL. 2022

ID : 031-213102247-20220630-DEL\_2022\_03\_10-DE

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL n° 2022-03-10

L'an deux mille vingt-deux, le trente juin, à 20 heures

Le Conseil municipal de la commune de Gourdan-Polignan dûment convoqué le 24 juin 2022, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. SAULNERON, Maire

Présents : M. SAULNERON, Mme BRESSOLE, M. COLLA, M. DESERT-LACAY, Mme ECHEVARNE, Mme FAVAREL, M. FRATUS, M. GABAS, Mme GALLEGO, Mme GEVREY, M. JORDA, M. LARQUE, M. MARTINEZ, Mme RENAUD

Absents excusés : M. BRATUCCI (Procuration à Mme ECHEVARNE)

Absents non excusés :

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la propriété des personnes publiques,

Considérant le projet d'achat de M. URSACHE Răzvan-Liviu des anciens bâtiments de l'usine SOC, cadastrés sous le numéro 1731, projet 2, pour y installer son activité de grossiste fruits et légumes,

Considérant son souhait de commencer son activité au plus vite, dans l'attente de la réalisation effective de la vente,

Considérant le projet de convention d'occupation précaire,

Entendu l'exposé de son Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** la convention d'occupation précaire pour la parcelle cadastrée sous le nouveau numéro 1731, projet 2, au profit de M. URSACHE Răzvan-Liviu, en pièce jointe de la présente délibération,
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer ladite convention et tout pièce inhérente à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.



La présente décision peut être contestée devant le Tribunal administratif de Toulouse par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>